



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2020

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question suivante à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure.

La Police Grand-Ducale a récemment obtenu deux nouveaux hélicoptères Airbus H145M qui remplacent l'ancien hélicoptère du type MD 902 McDonnell Douglas (LX-PGA) acquis en 2005.

En effet, la Police luxembourgeoise dispose depuis le début des années 2000 de cet outil qui permet dans certains cas d'appuyer leurs missions et opérations.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure :

- Dans quelles situations la Police fait-elle usage d'un hélicoptère ?
- Existe-t-il des critères précis qui encadrent l'utilisation de ce moyen ?
- Quelles sont les ressources (humaines, matérielles...) mobilisées lors de l'utilisation de l'hélicoptère pour les différents types d'opérations ?
- Quels sont les coûts y afférents ?
- Dans combien de cas la Police a-t-elle déployé l'hélicoptère en moyenne par an ? Comment se répartissent ces déploiements selon les régions et les communes ?
- La Police a-t-elle utilisé l'hélicoptère pour veiller au respect des mesures prises en relation avec le coronavirus COVID-19 ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Lydia Mutsch
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 29 avril 2020

Objet : Question parlementaire n° 2104 du 28.04.2020 de Madame la Députée Lydia Mutsch
- Nouveaux hélicoptères Airbus H145M

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés